

Bonjour,

Est-il possible de nous établir un devis au nom de :

DCJS province Sud

BP : L1 98849 Nouméa Cedex.

Pour :

Un détergent-dégraissant professionnel concentré, destiné à l'entretien et au nettoyage de surfaces et équipements, notamment en environnement industriel.

Quantité demandée 10 litres

Le produit recherché devra présenter, à titre indicatif, les caractéristiques suivantes :

Critère	Exigence recherchée
Nature	Détergent-dégraissant multi-usages concentré
pH	Alcalin, environ 12 à 13 à l'état pur
Densité	Environ 1,05 à 1,10 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité	Miscible dans l'eau
Action	Mouillante, dégraissante, émulsionnante et dispersante
Efficacité	Élimination rapide des graisses, huiles et salissures tenaces
Utilisation	Sols, murs, surfaces et parties extérieures d'équipements
Dilution	Utilisable par dilution dans l'eau, avec un dosage adaptable au niveau de salissure, typiquement de l'ordre de 5 à 20 %
Rinçage	Rinçage à l'eau claire après application
Compatibilité	Compatible avec les surfaces métalliques usuelles, sans action corrosive dans les conditions normales d'utilisation

Critère	Exigence recherchée
Usage	Professionnel / industriel
Contact alimentaire	Convient pour les applications nécessitant un contact alimentaire indirect, sous réserve des dispositions réglementaires applicables

Conditionnement : bidon de 5 litres

Documents à joindre à l'offre

Les fournisseurs devront préciser :

La fiche technique du produit proposé ;

La Fiche de Données de Sécurité (FDS) à jour ;

La composition ou, à défaut, les principales caractéristiques chimiques ;

Les concentrations/dosages recommandés ;

Les surfaces et matériaux compatibles ;

Les précautions d'emploi et conditions de stockage ;

Les conditionnements disponibles ;

La durée de conservation ;

Dévidoir mural destiné à la distribution de bobines d'essuyage à dévidage central, adapté à un usage professionnel et intensif (maxi roll box).

Quantité demandée :3

Le distributeur devra répondre aux caractéristiques minimales suivantes :

Type : dévidage central manuel.

Capacité : 1 bobine.

Compatibilité bobine : diamètre extérieur mini : 250 mm.

Hauteur maximale de bobine mini : 200 mm.

Chargement : simple et rapide, permettant le remplacement aisé de la bobine ;

Distribution : par tirage central du consommable ;

Système de maintien : dispositif permettant de maintenir correctement la bobine et d'assurer un déroulement régulier ;

Régulation du débit : système permettant de limiter le déroulement excessif du consommable ;

Construction : matériau robuste, résistant aux chocs et adapté à un usage professionnel intensif ;

Hygiène : surfaces facilement nettoyables et compatibles avec les opérations courantes d'entretien ;

Maintenance : accès simple aux éléments nécessaires au rechargement et à l'entretien ;

Fixation : fixation murale robuste, avec accessoires de fixation adaptés au support ;

Sécurisation : fermeture ou dispositif de verrouillage empêchant l'ouverture non autorisée, si nécessaire ;

Visualisation : possibilité de contrôler le niveau restant de consommable ;

Coloris : de préférence blanc et transparent en partie haute (au niveau du consommable)

Dimensions hors tout : à préciser par le fournisseur, sous réserve de compatibilité avec une bobine de Ø 250mm × H 200 mm.

Exigences particulières

Le matériel proposé devra être universel ou compatible avec les bobines d'essuyage à dévidage central correspondant aux dimensions indiquées.

Le candidat devra préciser dans son offre :

les dimensions hors tout du distributeur ;

les dimensions maximales admissibles de la bobine ;

les matériaux constitutifs ;

le type de fixation ;

le système de régulation du débit ;

le système de fermeture/verrouillage ;

le poids de l'appareil ;

La garantie proposée.

Les éventuelles certifications ou conformités.

La notice technique du matériel proposé.

Gants nitrite noirs non poudré.

Quantité demandée : 4 boites de 100 gants taille XL

Distributeur JUMBO plastique

Quantité demandée : 1

Avec les caractéristiques suivantes :

Plastique ABS, bord ciselés pour une découpe facile à gauche ou droite.

Mise en place du consommable et nettoyage aisés fermeture à clef empêchant l'ouverture à des personnes non autorisées.

Fixation murale à plusieurs points.

Repère de consommation.

Le déroulement du papier est freiné par la forme du mandrin.

Dimension du consommable utilisé : 250mmx90mm

Distributeur de savon.

Quantités demandées :2

Caractéristiques techniques :

Hauteur : 18.2cm

Largeur :10.5cm

Profondeur :11.5cm

Matériel tout en inox brossé même la pompe.

Verrouillage du capot à poussoir

Capacité :850ml

Important :

Pour chaque produit proposé, le soumissionnaire devra obligatoirement fournir au moins un des éléments suivants permettant d'en identifier précisément les caractéristiques :

un lien vers la fiche produit ou la page du fabricant/fournisseur ;

la référence exacte du produit (référence fabricant ou fournisseur) ;

une photographie ou un visuel du produit proposé.

Ces éléments devront permettre au pouvoir identifier sans ambiguïté le produit proposé et d'en vérifier la conformité avec les exigences de la présente consultation.

Les offres reçues seront analysées selon les critères suivants :

Prix :100%

La date limite pour nous transmettre votre offre sera le jeudi 27 aout 2026 à 14h00.

La consultation est réalisée selon une procédure de demande de devis simple.

Merci également de préciser si le matériel est disponible en stock ou s'il doit être commandé, ainsi que le délai de livraison prévu (si non disponible sur le territoire).

Vos offres devront être envoyées par mail à l'adresse suivante :

dcjs.can.consultation@province-sud.nc

Ou déposée contre récépissé, sous format papier à l'accueil du centre des activités nautiques de la province Sud sur le site de la côte blanche au 27 route de la promenade Pierre Vernier Anse Vata.

Dans le cas où notre consultation ne retiendrait pas votre attention, je vous demande de nous en informer par courriel avant la date limite.

En vous remerciant d'avance.

Bien cordialement.

« La province sud se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation ».